



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **IKOpro Fix gun**
- **UFI:** A6WH-UWP7-S60H-Y1M2
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
 - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
 - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
 - SU19 Bâtiment et travaux de construction
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériel d'étanchéité polyuréthane
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 - IKO-AXTER
 - 6 rue Laferrière
 - 75009 Paris - France
 - E-Mail : securite@iko.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
 - France - Centre anti-poison (Orfila) : +33 (0) 1 45 42 59 59
 - Belgique - Centre anti-poison : +32 (0) 70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aérosol 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Lact.	H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Aquatic Chronic 4	H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 - Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: IKOpro Fix gun

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger


GHS02 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Chlorinated paraffines, C14-17
diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues
alcanes en C14-17, chloro-
oxyde de diméthyle
n-Butane

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
A partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.
EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

(suite page 3)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 05.01.2023

Nom du produit: **IKOpro Fix gun**

(suite de la page 2)

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

• **PBT:**

CAS: 85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-

• **vPvB:**

CAS: 85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-

• **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

CAS: 1244733-77-4 tris(2-chlorisopropyl)-phosphate

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

• **Composants dangereux:**

CAS: 9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373 Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 EUH204 Note: C, 2 Limites de concentration spécifiques: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 % Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 % STOT SE 3; C ≥ 5 %	≥25-≤60%
CAS: 1244733-77-4 Numéro CE: 911-815-4 Reg.nr.: 01-2119486772-26	tris(2-chlorisopropyl)-phosphate Acute Tox. 4, H302	10-25%
CAS: 85535-85-9 EINECS: 287-477-0	alcanes en C14-17, chloro- Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Lact., H362 EUH066 PBT; vPvB	≥10-<25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-25%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280 Note: C	10-25%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	n-Butane Flam. Gas 1A, H220 Acute Tox. 3, H331 Press. Gas (Comp.), H280 Note: C	10-25%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37	oxyde de diméthyle Flam. Gas 1A, H220 Acute Tox. 2, H330 Press. Gas (Comp.), H280	10-25%

• **SVHC**

CAS: 85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: IKOpro Fix gun

(suite de la page 3)

• **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

• **4.1 Description des mesures de premiers secours**

• **Remarques générales:**

Amener les sujets à l'air frais.

Recourir à un traitement médical.

• **Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

• **Après contact avec la peau:**

Enlever la mousse non durcie avec un morceau de tissu et un solvant agressif, par exemple de l'éthanol.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

La mousse durcie peut être éliminée mécaniquement à l'aide d'une brosse, de savon et de beaucoup d'eau. Utilisez une crème protectrice après avoir nettoyé la surface de la peau.

• **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

• **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

• **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

• **5.1 Moyens d'extinction**

• **Moyens d'extinction:**

Produit chimique sec, mousse ou du dioxyde de carbone (CO₂).

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

• **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

• **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

• **5.3 Conseils aux pompiers**

• **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

• **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

• **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: IKOpro Fix gun

(suite de la page 4)

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
Les zones de stockage doivent être équipées de détecteurs de chaleur et de fumée.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Ne pas conserver avec les agents de réduction.
Ne pas stocker avec les aliments.
Stocker à l'écart de plastique, le caoutchouc, l'aluminium et les métaux légers.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stockage des emballages sous aspiration.
Protéger contre le gel.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
Stocker au frais.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• 8.1 Paramètres de contrôle

• Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 106-97-8 n-Butane

VLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

CAS: 115-10-6 oxyde de diméthyle

VLEP Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

• DNEL

9016-87-9 Difhenyl methanediisocyanate(mixture of isomers and homolgues)
workers - dermal ; short system term effects :50 mg/kg

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: IKOpro Fix gun

(suite de la page 5)

workers - inhalation; short system term effects : 0.1 mg/m³
workers - dermal; short term local effects : 28.7 mg/cm²
workers - inhalation; short term local effects : 0.1 mg/m³
workers - inhalation; long term system effects : 0.05 mg/m³
workers - inhalation, long term local effects : 0.05 mg/m³
85535-85-9 chlorinated paraffines, C14-17
consumers, general population - oral ; 0.115 mg/kg/day
consumers, general population - dermal ; 5.75 mg/kg/day
workers - dermal 11,5 mg/kg/day
consumers, general population - inhalative 0.4 mg/m³
workers - inhalative 1,6 mg/m³
1244733-77-4 tris(2-chlorisopropyl)-phosphate
consumers, general population - oral ; 0,52 mg/kg/day
workers - oral 1,04 mg/kg/day
consumers, general population - dermal 4 mg/kg/day
workers - dermal 2,08 mg/kg/day
consumers, general population - inhalative 11,2 mg/m³
workers - inhalative 5,82 mg/m³
115-10-6 dimethyl ether
consumers, general population - inhalative ; 471 mg/m³
workers - inhalative ; 1,894 mg/m³

• PNEC

9016-87-9 Diphenylmethanediisocyanate (mixture of isomers and homologues)
fresh water; 1 mg/l
salt water; 0.1 mg/l
soil; 1 mg/kg
85535-85-9 chlorinated paraffines, C14-17
fresh water; 1 mg/l
sea water; 0.2 mg/l
freshwater sediments; 13 mg/kg
sea water sediments; 2,6 mg/kg
soil ; 20 mg/kg
1244733-77-4 tris(2-chlorisopropyl)-phosphate
freshwater sediments; 13,4 mg/kg
sea water sediments; 1,34 mg/kg
soil; 1,7 mg/kg
115-10-6 dimethyl ether
freshwater: 0,155 mg/l (aquatic organisms)
sea water; 0,016 mg/l (aquatic organisms)
freshwater sediments; 0,681 mg/kg (aquatic organisms)
sea water sediments; 0,069 mg/kg (aquatic organisms)
soil; 0,045 mg/kg (terrestrial organism)

• Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• 8.2 Contrôles de l'exposition

• **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

• **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

• Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: IKOpro Fix gun

(suite de la page 6)

Protection des mains:


Gants de protection

Matériau des gants

PE

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,02$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants
 ≥ 10 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage


Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs
RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Couleur:	Divers, selon l'encrage
• Odeur:	Caractéristique
• Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
• Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
• Limites inférieure et supérieure d'explosion	
• Inférieure:	1,5 Vol %
• Supérieure:	11 Vol %
• Point d'éclair	< 0 °C
• Température d'inflammation:	> 350 °C
• pH	Non applicable.
• Viscosité:	
• Viscosité cinématique	Non déterminé.
• Dynamique:	Non déterminé.
• Solubilité	
• l'eau:	Insoluble
• Pression de vapeur à 20 °C:	> 500 kPa
• Densité et/ou densité relative	
• Densité à 20 °C:	1,3 g/cm ³

9.2 Autres informations

Aucune autre information disponible.

Aspect:

Aérosol

Forme:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Température d'auto-inflammation
Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

(suite page 8)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: **IKOpro Fix gun**

(suite de la page 7)

- **Informations concernant les classes de danger physique**
- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols**
Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** néant
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Strongly reacts with water and other substances containing an active hydrogen atom.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Aucune lors d'une utilisation adéquate du produit.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë**
Nocif par inhalation.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
1244733-77-4 tris(2-chlorisopropyl)-phosphate
oral LD50 : 1017 mg/kg (rat)
dermal : >2000 mg/kg (rat)
9016-87-9 Diifénylmethanediisocyanate, isomers and homologues
oral LD50 : 49000 mg/kg (rat)
dermal LD50 : 9400 mg/kg (rabbit)
inhalative LC50, 4h : 0.49mg/l (rat)

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Inhalatoire	LC50/4 h	5 mg/l
-------------	----------	--------

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: IKOpro Fix gun

(suite de la page 10)

CAS: 85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-

Oral	LD50	4.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	4.000 mg/kg (rat)

CAS: 106-97-8 n-Butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

CAS: 115-10-6 oxyde de diméthyle

Inhalatoire	LC50/4 h	308 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 1244733-77-4	tris(2-chlorisopropyl)-phosphate	Liste II
-------------------	----------------------------------	----------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Toxicité aquatique:

85535-85-9 chlorinated paraffins, C14-17

EC50 > 1000 mg/l/48h (Daphnia)

> 1000 mg/l/72h (algae)

13674-84-5 tris(2-chlorisopropyl)-phosphate

EC50 47 mg/kg (algae)

12.2 Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Ne s'accumule pas dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT:

CAS: 85535-85-9	alcanes en C14-17, chloro-
-----------------	----------------------------

vPvB:

CAS: 85535-85-9	alcanes en C14-17, chloro-
-----------------	----------------------------

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

(suite page 10)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: IKOpro Fix gun

(suite de la page 9)

- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.
- **Catalogue européen des déchets** 15 01 11
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|--|
| · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | UN1950 |
| · ADR, IMDG | |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | UN 1950, AÉROSOLS |
| · ADR, IMDG | |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR | |
|  | |
| · Classe | 2.1 5F Gaz. |
| · IMDG | |
|  | |
| · Class | 2.1 Gaz. |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement | Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : alcanes en C14-17, chloro- |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · No EMS: | F-D,S-U |
| · Stowage Code | SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. |
| · Segregation Code | SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from" |

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: **IKOpro Fix gun**

(suite de la page 10)

- | | |
|--|--|
| · | class 1 except for division 1.4.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
For WASTE AEROSOLS:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. |
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport: | |
| · ADR | |
| · Quantités limitées (LQ) | 1L |
| · Quantités exceptées (EQ) | Code: E0
Non autorisé en tant que quantité exceptée |
| · IMDG | |
| · Limited quantities (LQ) | 1L |
| · Excepted quantities (EQ) | Code: E0
Not permitted as Excepted Quantity |
| · "Règlement type" de l'ONU: | UN 1950 AÉROSOLS, 2.1 |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:

- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
Ce produit ne contient pas des SVHC.

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: IKOpro Fix gun

(suite de la page 11)

CAS: 85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Contact: sds.europe@iko.com

Date de la version précédente: 05.01.2023

Numéro de la version précédente: 3

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 SVHC: Substances of Very High Concern
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
 Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
 Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
 Lact.: Toxicité pour la reproduction – effets sur ou via l'allaitement
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

(suite page 13)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023

Révision: 05.01.2023

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: IKOpro Fix gun

(suite de la page 10)

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR